

N/REF : 8/09/2025 22H46 C:000039 I:00239
V/REF : AC/C27475
V/Email reçu le Lundi 08/09/2025 a 22H46

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. HCH
IMMEUBLE : HAUTES CHALAIIS -HCH
SQUARE DES HAUTES CHALAIIS
.
35000 RENNES

Rennes, le 28 Avril 2026

Référence Marché: 024071-ELT-001
LOCALISATION : SQUARE 6 CHALAIIS - MADAME BANGOURA M'MAH, 06 52 43 74 71
LOGEMENT N° 004372, PORTE N°4372, 2° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : CONSUEL - ELT 004372 HCH
ATTESTATION ÉLECTRIQUE AVEC OBTENTION CONSUEL
Donneur d'ordre : Mme A. CATALDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 12/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
LOGEMENT RELOUÉ, PRENDRE RDV AVEC LOCATAIRE EN PLACE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 02/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DIAGNOSTIC ELECTRIQUE
CONSTAT : PRISE VÉTUSTE DANS LA CUISINE
CONSTAT : PRISE ET INTERRUPTEUR VÉTUSTE DANS LA CHAMBRE
ORGANE DE COUPURE PAS A LA BONNE HAUTEUR
SECTION D'ALIMENTATION NON SUFFISANTE A L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 02/04/26 a 16H05 Mme A. CATALDI
NR LGESTION Email envoyé le 06/03/26 a 15H03 acataldi@aiguillon.com
0603 : MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DE L'OCCUPANT DU
LOGEMENT 4372 AFIN DE RÉALISÉ NOTRE CONSUEL, DANS CETTE ATTENTE,
CORDIALEMENT
--

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 29/01/26 A 14H41 ACATALDI@AIGUILLON.COM

2901 : MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DE L'OCCUPANT DU LOGEMENT 4372 AFIN DE RÉALISÉ NOTRE CONSUEL, DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT

--

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 23/01/26 A 15H46 ACATALDI@AIGUILLON.COM

2301 : MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DE L'OCCUPANT DU LOGEMENT 4372 AFIN DE RÉALISÉ NOTRE CONSUEL, DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT

--

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 07/01/26 A 10H33 ACATALDI@AIGUILLON.COM

0701 : MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DE L'OCCUPANT DU LOGEMENT 4372 AFIN DE RÉALISÉ NOTRE CONSUEL, DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT

--

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 16/12/25 A 09H53 ACATALDI@AIGUILLON.COM

1612 : MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DE L'OCCUPANT DU LOGEMENT 4372 AFIN DE RÉALISÉ NOTRE CONSUEL, DANS CETTE ATTENTE, CORDIALEMENT

--

MB LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 02/12/25 A 13H44 MME A. CATALDI

0212: BONJOUR. POURRIEZ-VOUS NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DES NOUVEAUX OCCUPANTS AFIN DE REALISER L'INTERVENTION? CORDIALEMENT

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 02/10/25 A 17H44 MME A. CATALDI

0210 : NOUS RESTONS EN ATTENTE DU RAAT POUR RÉALISER CE CONSUEL, SI CETTE DEMANDE EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LE DIAGNOSTIC ET NOUS PRÉCISER LES ACCES AU LOGEMENT (PASS CHANTIER, COORDONNÉES NOUVEAU LOCATAIRE). MERCI

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 16/12/25 A 09:51 MME A. CATALDI

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 07/01/26 A 10:29 MME A. CATALDI

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 23/01/26 A 15:45 MME A. CATALDI

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 29/01/26 A 14:40 MME A. CATALDI

NR LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 06/03/26 A 15:02 MME A. CATALDI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	25,00	25,00
1,00	ELT057-Attest.diagn.locat.T4 yc déliv.	50	153,94	153,94
TOTAL H.T.				178,94
T.V.A. a 10,00%				17,89
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>196,83</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.